

Le quartier

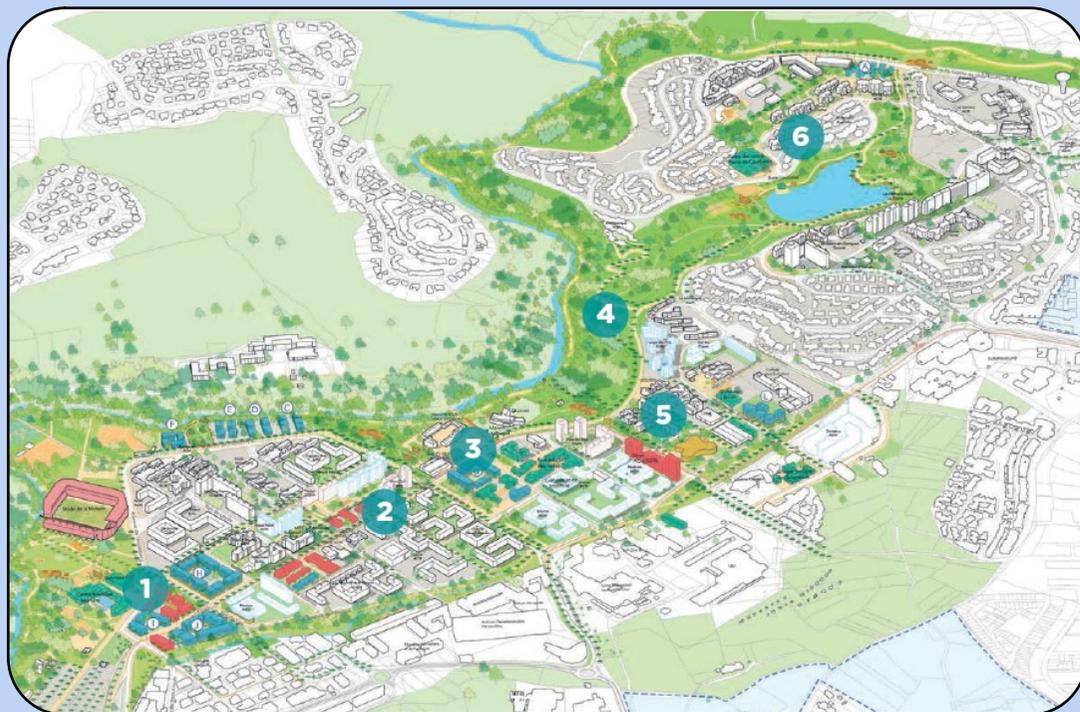
Le quartier Mosson fait partie des **12 QPV** du contrat de ville de Montpellier signé en **2015**. Construit dans les années 1960/70 selon les principes des quartiers d'habitat collectif de l'époque, il accueille près de **22 000 habitants** (10 % de la population de Montpellier) et concentre la population la plus précaire, la plus pauvre et au niveau éducatif le plus bas.

Ce vaste quartier (250 ha) a été retenu par l'ANRU pour amplifier la restructuration lourde esquissée lors du premier programme 2007-13, en regard de l'état de dégradation des indicateurs socio-économiques (notamment sur Sud-Mosson) et des dysfonctionnements urbains (urbanisme de dalle, imbrication de domanialité, concentration de copropriétés fragiles et dégradées, équipements scolaires obsolètes).

Chiffres clés *

Population	21 652 (b)	21 817 (e)	▲
Population étrangère	28,6 % (a)	34,4 % (c)	▲
Revenu médian	11 322 € (a)	12 270 € (d)	▲
Taux de pauvreté	59,5 % (a)	59 % (d)	▼
Taux de chômage	38,5 % (a)	35,4 % (c)	▼
16/25 ans non scolarisés sans emploi	39 % (a)	34,9 % (c)	▼
Part de la population sans diplôme	56,7 % (a)	52,2 % (c)	▼
Propriétaires occupants		10,7 % (e)	
HLM		64,7 % (e)	

* Source : INSEE, indicateurs QPV 2015 (a), 2017 (b), 2018 (c), 2019 (d), 2022 (e)



Les objectifs du projet urbain

- Sud Mosson**
 - Démolition de la Tour d'Assas
 - Réhabilitation du Centre nautique Neptune
 - Construction de nouveaux logements et commerces
 - Création d'un cours paysager
 - Reconversion du stade de la Mosson
- Grand Mail**
 - Création d'un nouveau lieu de vie convivial
 - Des nouveaux locaux proposés aux artisans, entrepreneurs et associations
 - Réhabilitation du parc de logements dégradés
 - Démolition des résidences Font del Rey, Pic St Loup, Espérou et partiellement Hortus
- Les Halles**
 - Création d'un nouvel équipement public « Gisèle Halimi »
 - Réaménagement du cours paysager et des espaces publics
 - Création d'un pôle éducatif
 - Installation d'un commissariat mixte polices nationale et municipale dans la résidence Uranus
- Les parcs**
 - Valorisation de la coulée verte de la Mosson
 - Développement des parcours piétons, d'activités sportives, d'aires de jeux etc.
- Saint-Paul**
 - Implantation du siège du groupe ACM/SERM/SA3M
 - Création des Halles de la Méditerranée
 - Création d'un mail paysager vers le parc et les logements
 - Création d'un nouveau groupe scolaire aux Gémeaux (Hypatie)
- Les Hauts de Massane**
 - Lancement d'un programme de logements et d'espaces publics aux Tritons
 - Renforcement du réseau des transports publics avec la desserte de la ligne B3 du bus tram
 - Réhabilitation du palais des sports Pierre de Coubertin

L'avancement physique du projet

Novembre 2021

Inauguration de l'espace Gisèle Halimi qui accueille la maison du projet

Février 2022

Préemption de 82 logements de la copropriété dégradée Font Del Rey

Juillet 2022

Réhabilitation de la résidence sociale Logis des Pins (Eriila)

L'intervention de l'ANRU

Projet global	Contractualisés 363,7 M€		Projet avenant 176,3 M€	
	Nb de logements	Montants M€	Nb de logements	Montants M€
Démolitions ANRU	255	10,0	148	16,0
Démolitions HLM	455	15,0	52	1,5
Reconstitution HLM	700	10,8	205	3,2
Requalification HLM	942	24,5	159	5,3
Résidentialisation	2389	7,3	1125	4,3
Aménagement d'ensemble		12,0		10,0
Equipements		5,1		7,7
Etudes, relogement et accession		4,2		0,3
Economie		4,0		1,0
Total		92,2		49,3
MONTANT TOTAL		142,2 M€		

L'ANRU intervient en appui de la collectivité, au titre de la solidarité nationale. Son soutien se concentre prioritairement sur la rénovation du bâti et les aménagements essentiels à la transformation du quartier.

540 M€ pour transformer un vaste quartier dégradé dont près de 143 M€ financés par l'ANRU.

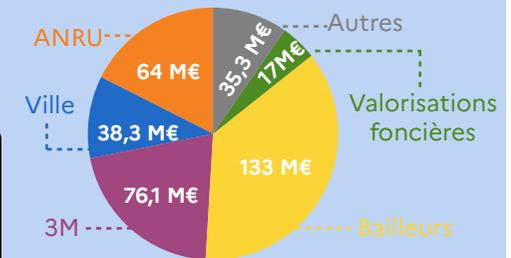
Suivi contractualisation ANRU

Les grandes étapes :

- Protocole de préfiguration signé le 10/07/2015
- Convention pluriannuelle signée le 23/07/2021
- Avenant n°1 signature prévue fin 2022

Opérations Anru		Subvention ANRU	
Contractualisées	56	64 053 400,00 €	
Engagées	26	46%	12 265 700,00 €
Soldées	17	30%	3 039 363,14€

Le financement : 363,7 M€



L'intervention de l'ANAH

L'ANAH intervient en soutien des actions de redressement et de réhabilitation des 15 copropriétés fragiles et/ou dégradées identifiées sur le quartier et inscrites dans l'OPAH-CD d'une durée de 5 ans. Ce programme prévoit une intervention sur plus de 2 200 logements. Il fait l'objet d'un suivi national dans le cadre du Plan initiative copropriété.

Interventions ANAH	Nature	Participation
Aides travaux	Rénovation thermique, entretien, autonomie	21,8 M€
Prog Habiter Mieux		2,6 M€
Portage immobilier ciblé (acquisition-revente)	300 logements	M€
Travaux d'urgence	Sur 4 à 8 copropriétés dégradées	3,5 M€
Gestion urbaine et sociale	Formation, animation	1,0 M€
TOTAL		28,5 M€

Suivi contractualisation ANAH

Les grandes étapes :

- OPAH-CD signée le 25 juillet 2019

Opérations Anah		Subventions Anah	
Contractualisées	2 200 logements	28 525 000 €	
Engagées	1 860	84,5%	2 706 865 €
Soldées		0%	952 107 €